

**COMMISSION DE SUIVI**  
**DE LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC**  
**DU CAMPING DES DUNES\*\*\*\***

Monsieur Bertrand RINGOT, fait part au Conseil Municipal que suite à l'approbation du contrat de concession de service public pour l'exploitation du camping, il est proposé au Conseil Municipal de mettre en place une commission de suivi.

En effet, le contrat comprend des clauses relatives au contrôle du délégataire par le délégant notamment un pouvoir de contrôle permanent sur l'exécution technique et financière du présent contrat par le concessionnaire.

Aussi, le contrat peut mettre en place une commission de suivi afin de pouvoir débattre de toutes questions concernant l'équipement et d'étudier toute amélioration de son fonctionnement dans un souci de concertation et d'adaptation constante du service aux attentes du public.

La commission de suivi dispose notamment d'un pouvoir consultatif sur :

- L'organisation générale du service,
- La bonne exécution du contrat,
- Les activités développées et à développer,
- La contribution de l'équipement et du concessionnaire à la dynamique touristique de la collectivité,
- L'entretien et la maintenance des installations,
- Le renouvellement des installations et des matériels.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal qui feront partie de cette commission, outre le Maire (ou son représentant) qui est président de droit (4 membres pour le groupe majoritaire, 1 membre pour le groupe d'opposition « *Pour Gravelines l'Alternative* »).

- Le Maire, Président de droit, ou son représentant Madame Christelle DENEUVILLE,
- Monsieur Alain BOONEFAES,
- Madame Laurie VERSTRAET,
- Madame Claudine BARBIER,
- Madame Emmanuelle PERY,
- Un représentant du groupe « *Pour Gravelines l'Alternative* ».

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret.

Le projet de délibération a été présenté à la Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines ».

Conseil Municipal convoqué le : 16 Juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 23 JUN 2023**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme SALA, Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme RIOT, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

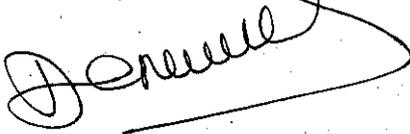
**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

- Le Conseil Municipal,
- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
  - Approuve cette proposition ;
  - **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 JUIN 2023  
POUR EXTRAIT CONFORME**

**La Secrétaire de Séance,**



**Christelle DENEUVILLE**

**Le MAIRE,**



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 JUIN 2023

